

LE FRONT NATIONAL

COMME « ENTREPRISE DOCTRINALE »

Alexandre DÉZÉ

Université Montpellier 1 / CEPEL

Alexandre Deze, Le Front national comme « entreprise doctrinale », In Florence Haegel (dir.), *Partis Politiques et Système Partisan en France*, Paris, Presses De Sciences Po, 2007, pp. 255-284

Il y a plus de cinquante ans, Maurice Duverger pouvait écrire que « la plupart des études relatives aux partis politiques s'attachent surtout à l'analyse de leurs doctrines. Cette orientation découle de la notion libérale du parti qui le considère avant tout comme un groupement idéologique¹ ». Aujourd'hui, force est d'admettre que ce constat n'est plus valable. Le point de vue sur l'objet s'est en effet progressivement déplacé pour se focaliser sur la dimension « entrepreneuriale » des partis² ou sur les processus de construction des organisations. La sociologie du phénomène partisan a ainsi peu à peu mis au jour les travers réifiant et homogénéisants des approches « substantialistes » traditionnelles centrées sur l'étude des programmes et des idéologies³. De manière remarquable, ce courant critique semble avoir inspiré une partie de la littérature récente sur le Front national (FN). Dans son ouvrage sur *Le populisme du FN*, Annie Collovald rappelle ainsi l'inclinaison de certains « politologues » à faire des idées ou des « idéologies professées » l'explication du phénomène frontiste

1. Maurice Duverger, *Les Partis politiques*, Paris, Seuil, 1981 (10^e éd.), p. 19.

2. Comme le remarque Frédéric Sawicki, « les investigations sur les partis, dans les démocraties contemporaines, tendent [...] à être dominées par un paradigme d'inspiration wébéro-schumpétérienne : celui du parti-entreprise, que le terme soit ou non employé, que la référence à Weber et à Schumpeter soit ou non explicite », dans Frédéric Sawicki, « Les partis comme entreprises culturelles », dans Daniel Cefaï (dir.), *Les Cultures politiques*, Paris, PUF, 2001, p. 191-192.

3. Voir par exemple Bernard Pudal, *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, op. cit., p. 13.

sans davantage se soucier des pratiques sociales et politiques des acteurs⁴. Dans une optique proche, Jacques Le Bohec stigmatise « l'obsession textuelle » des exégètes de la doctrine du FN, qui isoleraient « artificiellement les textes des conditions sociales de leur production et de leur réception », feraient « comme si les électeurs connaissaient ces textes » et défendraient une « vision parthénogénétique des idées »⁵.

Faut-il pour autant, à l'aune de ces objections, renoncer à l'ambition de saisir le Front national au prisme de son idéologie ? La réponse doit être négative, et ce pour au moins deux raisons. La première, c'est que le Front national reste, comme nombre de partis, un *entrepreneur doctrinal*⁶. On peut certes choisir de l'ignorer, mais dès lors que l'on se donne pour objet de mieux comprendre le FN, il semble difficile de faire l'économie d'une analyse de ce parti comme « institution de sens⁷ ». Sans compter, et c'est la deuxième raison, que l'on ne dispose à ce jour que d'une connaissance partielle de l'idéologie du FN : autant, en effet, le corpus doctrinal du parti a pu faire l'objet d'un certain nombre d'analyses de contenu⁸, autant l'idéologie a été assez peu étudiée sous l'angle de ses modalités de production, de diffusion ou de réception.

Il n'existe pas dans la littérature de « modèle » d'analyse des doctrines partisans. L'*approche par l'idéologie* fait certes partie des « paradigmes » admis de la recherche sur les partis⁹, mais ses fondements restent assez imprécis. De fait, l'analyse des doctrines s'apparente souvent à une sorte de bricolage plus ou moins

4. Voir Annie Collovald, *Le « populisme du FN » : un dangereux contresens*, Broissieux, Éditions du Croquant, 2004, p. 38-39.

5. Jacques Le Bohec, *Sociologie du phénomène Le Pen*, Paris, La Découverte, 2005, p. 64-65.

6. Pour une approche du phénomène partisan comme « entreprise culturelle », voir Frédéric Sawicki, « Les partis comme entreprises culturelles », art. cité, p. 191-211 ; Bernard Pudal, « La crise intellectuelle du communisme français, 1956-2003 », dans Frédérique Matonti (dir.), *La démobilisation politique*, Paris, La Dispute, 2005, p. 97-116.

7. Michel Hastings, « Partis politiques et administration du sens », dans Dominique Andolfatto, Fabienne Greffet et Laurent Olivier (dir.), *Les Partis politiques. Quelles perspectives ?*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 21-36.

8. Pour ne citer ici que quelques références : Jean-Paul Honoré, « Jean-Marie Le Pen et le Front national (description et interprétation d'une idéologie identitaire) », *Les Temps modernes*, 465, 1985, p. 1843-1871 ; Pierre-André Taguieff, « La doctrine du national-populisme en France », *Études*, 364, 1986, p. 27-46 ; Pierre-André Taguieff, « Un programme "révolutionnaire" ? », dans Nonna Mayer et Pascal Perrineau (dir.), *Le Front national à découvert*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996 [2^e éd.], p. 195-227 ; Maryse Souchard, Stéphane Wahnich, Isabelle Cuminal et Virginie Wathier, *Le Pen, les mots. Analyse d'un discours d'extrême droite*, Paris, La Découverte, 1998 ; Peter Jonathan Davies, *The National Front in France : Ideology, Discourse, and Power*, Londres, Routledge, 1999.

9. Voir par exemple Jean Charlot, *Les Partis politiques*, Paris, Armand Colin, 1971, p. 41-44.

formalisé, qui tend généralement à se réduire à l'examen des programmes, des discours des leaders ou des résolutions de congrès¹⁰, en vue de régler notamment la question du positionnement politique (sur l'axe gauche / droite)¹¹ ou de la juste qualification (en termes d'appartenance à une famille politique) du ou des partis considérés. Cette perspective à visée taxinomique n'est sans doute pas dénuée d'intérêt mais, comme on le verra, elle s'avère à la fois problématique et trop restrictive. Pour élargir le point de vue, on se propose ici de considérer l'idéologie comme un moyen d'investiguer au moins trois dimensions majeures du phénomène partisan – l'identité, l'organisation et les stratégies – que l'on illustrera à partir du cas du Front national. Précisons ici que toute autre formation partisane aurait pu à nos yeux servir de terrain d'investigation empirique. En ce sens, nous ne considérons pas qu'il y ait un intérêt *spécifique* à analyser l'idéologie frontiste, mais plutôt un intérêt *général* à étudier l'idéologie pour mieux comprendre le phénomène partisan. Notre objectif ici sera double : tout d'abord, souligner les aspects heuristiques mais également les limites d'une approche par l'idéologie ; ensuite, indiquer quelques voies possibles pour rompre avec une lecture essentialiste des doctrines partisans, en l'occurrence de la doctrine frontiste.

Idéologie et identité partisane

Commençons tout d'abord par définir rapidement ce que l'on entend par idéologie. L'exercice n'est *a priori* guère aisé : « Le mot idéologie renvoie à une boîte noire », note Giovanni Sartori¹² ; c'est « le concept le plus éluif des sciences sociales », affirme David McLellan¹³. En dépit de ce flou sémantique, la

10. Comme le remarquent Pierre Bréchon, Jacques Derville et Patrick Lecomte, « L'univers idéologique des cadres RPR. Entre l'héritage gaulliste et la dérive droitière », *Revue française de science politique*, 37 (5), 1987, p. 675.

11. Voir par exemple sur ce point les travaux du Manifesto Research Group Project (MRG / ECPR) : Ian Budge, David Robertson et Derek Hearl (eds), *Ideology, Strategy, and Party Change : Spatial Analysis of Post-War Election Programmes in 19 Democracies*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987 ; Ian Budge *et al.*, *Mapping Policy Preferences : Estimates for Parties, Electors, and Governments, 1945-1998*, Oxford, Oxford University Press, 2001. Pour une utilisation de la base de données du Comparative Manifestos Project appliquée aux partis d'extrême droite en Europe, voir Alexandra Cole, « Old Right or New Right ? The Ideological Positioning of Parties of the Far Right », *European Journal of Political Research*, 44 (2), 2005, p. 203-230.

12. Voir Giovanni Sartori, « Politics, Ideology, and Belief Systems », *American Political Science Review*, 63 (2), 1969, p. 398.

13. David McLellan, *Ideology*, Milton Keynes, Open University Press, 1986, p. 1.

plupart des définitions non normatives convergent globalement pour concevoir l'idéologie comme une « conception » ou une « vision du monde »¹⁴ – de l'homme, de l'histoire, de la société – qui relève d'un certain « corps de croyances » et qui est « orientée vers l'action »¹⁵.

Ainsi définie, l'idéologie apparaît étroitement associée au phénomène partisan : d'une part, en ce qu'elle est susceptible de constituer le socle à partir duquel des individus décident de *faire parti* (Edmund Burke, Benjamin Constant, Hans Kelsen ou Georges Burdeau ne définissent pas autrement l'objet partisan) ; et d'autre part, en ce qu'elle contribue potentiellement à faire de tout parti une « institution de sens ». Comme le souligne Michel Hastings, « le parti produit du sens parce qu'il est un entrepreneur idéologique et culturel historiquement habilité à dresser le modèle de la société légitime, à désigner les principes essentiels à partir desquels les actions particulières prennent leur pleine justification¹⁶ ». C'est notamment à travers la production et l'administration de ce « système de sens » que se donne à voir l'identité d'un parti. Certes, l'idéologie n'est pas le seul élément constitutif de ce système et ne revêt pas la même importance pour tous les partis. L'enquête réalisée par Kenneth Janda révèle à ce titre d'importantes variations dans « l'intensité doctrinale » des organisations partisans : plus de la moitié des partis recensés au début des années 1960 n'ont aucun document fondamental ; un quart sont dotés d'une doctrine mais ne s'y réfèrent qu'occasionnellement ; seuls 12 à 13 % des partis s'appuient constamment sur leurs textes¹⁷. De fait, l'idéologie intervient de manière variable dans la définition d'une identité partisane. Mais elle peut en tous les cas participer, au même titre que d'autres signes distinctifs (style politique, symboles, rituels, etc.), de la construction d'une marque spécifique dans l'espace de lutte entre organisations¹⁸.

14. Jean Touchard, « Introduction à l'idéologie du Parti communiste français », *Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques*, 175, 1969, p. 84 ; Pierre Ansart, *Les Idéologies politiques*, Paris, PUF, 1974, p. 10 et 16. L'auteur propose encore une définition en termes de « schème explicatif d'interprétation » (p. 10-11).

15. Ce qui marque ici une différence notoire avec le concept proche de « culture politique ». Voir sur ce point Yves Schemeil, « Les cultures politiques », dans Madeleine Grawitz et Jean Leca (dir.), *Traité de science politique*, tome III, Paris, PUF, 1985, p. 285.

16. Michel Hastings, « Partis politiques et administration du sens », art. cité, p. 22-23.

17. Voir Kenneth Janda, *Political Parties. A Cross-National Survey*, New York (N. Y.), Free Press, 1980, p. 131. Voir également sur ce point Jean Charlot et Monica Charlot, « Les groupes politiques dans leur environnement », dans Madeleine Grawitz et Jean Leca (dir.), *Traité de science politique*, op. cit., p. 472.

18. Bruno Villalba, « Les petits partis et l'idéologie : le paradoxe de la différenciation », dans

La lutte pour l'imposition d'une taxinomie légitime

Cette conception de l'idéologie comme objet d'investigation de l'identité partisane est globalement dominante dans les travaux sur l'extrême droite, qui se donnent pour finalité soit d'analyser les antécédents doctrinaux des organisations afin de tester la pertinence de certaines filiations ou de certains héritages¹⁹, soit d'évaluer la « nature » doctrinale des organisations pour les classer par « famille politique²⁰ ».

Concernant ce dernier point, force est d'admettre que la lutte pour l'imposition d'une taxinomie légitime est désormais devenue l'un des principaux enjeux de la recherche sur l'« extrême droite ». Cette dérive typologiste des travaux est à l'origine d'un phénomène de prolifération conceptuelle sans précédent dans l'étude des partis politiques, puisqu'on a pu dénombrer pas moins d'une soixantaine de labels en vigueur dans la littérature existante. Pour s'en tenir au Front national, les concepts de « populisme », « néopopulisme », « national-populisme », « extrême droite national-populiste », « populisme de droite », « droite radicale », « populisme de droite radicale », « nouvelle droite », « néofascisme », « nouvelle droite néofasciste » ou encore « nouvelle droite populiste radicale » ont pu être indifféremment utilisés. La plupart de ces labels sont définis à partir d'une vaste gamme de critères (plus de 58, selon un recensement effectué par Cas Mudde en 1996²¹), dont les combinaisons varient en nombre et en nature. S'agissant des définitions « idéologiques » de la seule notion d'« extrême droite », le nombre de critères mobilisés peut aller de un

Annie Laurent et Bruno Villalba (dir.), *Les Petits partis. De la petitesse en politique*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 69.

19. Voir Pierre Milza, « Le Front national crée-t-il une culture politique ? », *Vingtième siècle*, 44, 1994, p. 39, et « Droite extrême... ou national-populisme ? », dans Jean-François Sirinelli (dir.), *Histoire des droites en France*, Paris, Gallimard, 1992, tome 1, p. 691-732. Pour une lecture critique des logiques classificatoires dans les travaux historiques, voir Guy Birenbaum, *Le Front national en politique*, Paris, Balland, 1992, p. 22 et suiv. ; Michel Dobry « La thèse immunitaire face aux fascismes. Pour une critique de la logique classificatoire », dans Michel Dobry (dir.), *Le Mythe de l'allergie française au fascisme*, Paris, Albin Michel, 2003, p. 17-67 ; Annie Collovald, « Le "national-populisme" ou le fascisme disparu. Les historiens du temps présent et la question du déloyalisme politique contemporain », dans Michel Dobry (dir.), *Le Mythe de l'allergie française au fascisme*, *op. cit.*, p. 279-321.

20. Pour un exemple récent, voir Cas Mudde, *Populist Radical Right Parties in Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.

21. Voir Cas Mudde, « The War of Words : Defining the Extreme Right Party Family », *West European Politics*, 19 (2), 1996, p. 229.

(l'antidémocratie pour Richard Stöss²²) à dix (l'hypernationalisme, l'ethnocentrisme, l'anticommunisme, l'antiparlementarisme, l'antipluralisme, le militarisme, les attentes sécuritaires, la demande d'un pouvoir fort, l'antiaméricanisme et le pessimisme culturel pour Jürgen Falter et Siegfried Schumann²³). Pour déterminer cette combinaison, les analystes pratiquent en général un examen de type descriptif des sources doctrinales produites par le parti. Parce qu'ils sont considérés comme « exprimant et incarnant la position politique collectivement adoptée par le parti²⁴ », les programmes forment souvent la base du corpus d'étude, parfois complété par les brochures, la presse, les prises de parole des dirigeants (discours officiels, entretiens, déclarations)²⁵, ou, plus rarement, la propagande graphique (affiches, tracts). Appliqué au FN, ce type d'analyse fait apparaître une idéologie constituée d'au moins cinq éléments centraux : un *nationalisme* de type conservateur axé sur la préservation de la nation française et de son héritage identitaire ; un *néoracisme* à dominante différentialiste et préférentialiste²⁶ ; la préférence accordée aux nationaux en matière d'accès aux droits sociaux (ce que les observateurs anglo-saxons nomment le *chauvinisme du bien-être*²⁷) ; la revendication d'un « État fort » (au sens régalien du terme) chargé de garantir la sécurité de la communauté nationale par le maintien de la *loi* et de l'*ordre* ; et enfin un *antisystémisme* (voire pour certains auteurs un *antidémocratie*) qui se manifeste par le rejet des fondements axiologiques et politiques du régime démocratique français. Selon les grilles assez similaires qu'en proposent par exemple Roger Eatwell ou Gilles Ivaldi et Marc

22. Voir Richard Stöss, *Politics against Democracy. Right-Wing Extremism in West Germany*, New York (N. Y.), Berg, 1991, p. 15-16.

23. Voir Jürgen Falter et Siegfried Schumann, « Affinity towards Right-Wing Extremism in Europe », *West European Politics*, 11 (2), 1988, p. 101.

24. Dominique Labbé, « Le discours communiste », *Revue française de science politique*, 30 (1), 1980, p. 46.

25. Voir par exemple Maryse Souchard, Stéphane Wahnich, Isabelle Cuminal et Virginie Wathier, *Le Pen, les mots, op. cit.*

26. Comme l'a démontré Pierre-André Taguieff, le néoracisme extrême droitier se développe en trois moments : l'absolutisation des *différences* entre nations, peuples ou races ; l'interprétation des différences en termes d'*inégalités* (ce qui permet de qualifier les procédés de cette rhétorique de « racistes ») ; et l'affirmation de la *préférence identitaire* comme une évidence naturelle. Voir Pierre-André Taguieff, *La Force du préjugé. Essai sur le racisme et ses doubles*, Paris, La Découverte, 1988.

27. L'expression a été forgée à partir du cas des mouvements scandinaves par Jorgen Goul Andersen, « Denmark : The Progress Party. Populist Neo-liberalism and Welfare State Chauvinism », dans Paul Hainsworth (ed.), *The Extreme Right in Europe and the USA*, Londres, Pinter Publishers, 1992, p. 193-205.

Swyngedouw, cette combinaison de critères permettrait au final de définir le FN comme un parti d'« extrême droite²⁸ ».

Limites et impensés des approches classificatoires

Comme on le concèdera sans doute, ce type d'approche n'est pas totalement dénué d'intérêt. Tout au moins permet-il de saisir dans ses grands traits la « vision du monde » du Front national, la façon dont il conçoit l'ordonnement de la société. Cependant, cet exercice qui vise *in fine* à produire la « vraie taxinomie » s'avère nécessairement vain d'un point de vue sociologique²⁹. De fait, il n'est guère que dans le cadre d'études comparatives que ce type d'approche reste légitime au titre de préalable méthodologique : il paraît en effet difficile de ne pas en passer par une identification *a minima* du socle doctrinal commun des partis étudiés. En d'autres termes, comme le souligne à juste titre Daniel-Louis Seiler, « dès le moment où un politiste choisit de traiter *des* et non plus *d'un* parti, il doit se faire juge des catégorisations qu'il utilise pour les définir³⁰ ». On admettra néanmoins que, même dans ce cas, la détermination des critères idéologiques s'effectue souvent dans un certain flou méthodologique : les modalités de saisie – pourtant problématiques – de la « structure » du langage idéologique³¹ sont ainsi rarement précisées ; de même les principes de constitution des corpus (lorsqu'ils sont mentionnés) apparaissent souvent arbitraires³².

Les approches idéologiques à visée taxinomique posent bien d'autres problèmes. Elles s'avèrent tout d'abord porteuses d'une conception essentialiste

28. Roger Eatwell, « Introduction : The New Extreme Right Challenge », dans Roger Eatwell et Cas Mudde (eds), *Western Democracies and the New Extreme Right Challenge*, Londres, Routledge, 2004, p. 1-16 ; Gilles Ivaldi et Marc Swyngedouw, « The Extreme Right Utopia in Belgium and France : The Ideology of the Flemish Vlaams Blok and the French Front National », *West European Politics*, 24 (3), 2001, p. 1-22.

29. Voir Michel Offerlé, *Les Partis politiques*, Paris, PUF, 1987 (3^e éd.), p. 16.

30. Daniel-Louis Seiler, « L'actualité de l'approche des partis en termes de clivages sociopolitiques », dans Dominique Andolfatto, Fabienne Greffet et Laurent Olivier (dir.), *Les Partis politiques, op. cit.*, p. 59.

31. Sur la difficulté d'appréhension des niveaux manifeste et latent du langage idéologique, voir Frédéric Bon, « Structure de l'idéologie communiste », *Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques*, 175, 1969, p. 107 et suiv.

32. Cas Mudde, qui a produit l'une des rares études comparatives sur l'idéologie des partis d'extrême droite, se refuse ainsi curieusement à prendre en considération toute source orale dans son étude (discours officiels, entretiens avec les dirigeants, simples déclarations). Voir Cas Mudde, *The Ideology of the Extreme Right*, Manchester, Manchester University Press, 2000. Sur ces différents points, voir également Nonna Mayer, *Ces Français qui votent Le Pen*, Paris, Flammarion, 2002, p. 284-285.

de l'identité partisane. Or, comme le rappelle Nathalie Ethuin, « les identités et les cultures partisans ne sont pas des essences, des substances cristallisées une fois pour toutes. Les identités collectives sont malléables et perméables ; elles sont la résultante d'un perpétuel travail de construction et de recomposition³³ ». Bien plus, il importe de noter que la plupart des travaux qui conçoivent l'idéologie comme objet d'investigation de l'identité partisane se fondent sur l'exploration d'un seul « niveau » idéologique : celui que Jean Touchard nomme « l'idéologie des dirigeants »³⁴. Certes, on peut toujours considérer que, dans le cas présent, « le corpus des textes “métaphysiques” de l'orthodoxie frontiste se réduit pour l'essentiel aux productions orales et écrites de Jean-Marie Le Pen » et à celles de quelques « énonciateurs orthodoxes »³⁵. Mais comme le souligne à juste titre Michel Hastings, « chaque catégorie d'agents partisans contribue à entretenir une pièce du dispositif identitaire et idéologique du parti. Électeurs, sympathisants, militants, dirigeants, élus, intellectuels, chacun s'emploie avec son langage, ses visions du monde, ses rites d'action à définir les propriétés du groupe, en en fixant l'identité autour de marques et de repères jouant comme autant de frontières symboliques³⁶ ». De fait, si l'idéologie touche bien « au cœur de l'identité d'un parti » et si son examen permet de mieux cerner « ce que sont les partis³⁷ », on ne saurait ici oublier que l'idéologie « s'exprime à travers toutes les “paroles partisans”³⁸ », et pas seulement à travers la production des responsables nationaux ou des instances de direction. Dans cette mesure, les analyses taxinomiques tendent aussi à occulter le fait qu'il n'existe pas *une* idéologie mais plutôt *des* idéologies frontistes : anticommunisme, monarchisme, néo-fascisme, solidarisme, néo-droitisme, catholicisme traditionaliste, maurrassisme,

33. Nathalie Ethuin, « La formation communiste dans les processus d'homogénéisation et de (re)construction d'identités partisans. Une étude de cas : le séminaire “Comment traiter la question *Quoi de neuf dans le capitalisme ?* dans les initiatives de formation” », communication au colloque de l'Association française de science politique sur *Les tendances récentes de l'étude des partis politiques dans la science politique française : organisations, réseaux, acteurs*, Institut d'études politiques de Paris, 31 janvier et 1^{er} février 2002, p. 1-2.

34. Jean Touchard distingue quatre niveaux au sein de l'idéologie communiste : l'idéologie des dirigeants, l'idéologie des intellectuels, l'idéologie des militants et l'idéologie des électeurs. Voir Jean Touchard, « Introduction à l'idéologie du Parti communiste français », art. cité, p. 85 et p. 87.

35. Pierre-André Taguieff, « La métaphysique de Jean-Marie Le Pen », dans Nonna Mayer et Pascal Perrineau (dir.), *Le Front national à découvert*, op. cit., p. 173.

36. Michel Hastings, « Partis politiques et administration du sens », art. cité, p. 26.

37. Peter Mair et Cas Mudde, « The Party Family and its Study », *Annual Review of Political Science*, 1, 1998, p. 220.

38. Pierre Bréchon, *Les Partis politiques*, op. cit., p. 54.

nationalisme, poujadisme, gaullisme, etc., sont en effet autant de courants dont les membres du FN sont susceptibles de se revendiquer, formant au final un agrégat doctrinal pour le moins hétérogène³⁹.

C'est l'ensemble de ces considérations, trop rapidement évoquées ici, qui restent fondamentalement ignorées dans les approches idéologiques « classiques ». Ainsi, l'idéologie frontiste reste-t-elle encore trop souvent étudiée pour elle-même, sans interrogation sur ses modalités de réception par les différentes catégories d'agents partisans, mais aussi sans regard sur ses conditions de production et ou diffusion.

Idéologie et organisation

La question de la fabrication, du rôle ou des usages de l'idéologie dans l'organisation frontiste ne semble donc pas complètement résolue. On ne s'en étonnerait guère si la littérature sur le FN n'était à ce point pléthorique. Mais il faut convenir que les travaux sur l'extrême droite ont surtout mobilisé des approches de type macrosociologique, ne s'intéressant que secondairement à la dimension endogène du phénomène et traitant généralement à distance l'objet étudié⁴⁰.

Les instances de production doctrinale du FN : le cas du Conseil scientifique

Prendre au sérieux le FN comme entrepreneur idéologique implique tout d'abord de s'intéresser aux processus par lesquels s'opère le travail d'élaboration et d'entretien de l'édifice doctrinal du parti. La complexité de ces processus constitue en soi une incitation à renoncer à toute tentative d'explication totalisante. On choisira donc ici un terrain d'observation restreint – en l'occurrence le Conseil scientifique (CS) du FN, créé en décembre 1988 à

39. Sur ce point, voir Valérie Lafont, « A Two-centuries-old Galaxy », dans Bert Klandermans et Nonna Mayer (eds), *Extreme Right Activists in Europe. Through the Magnifying Glass*, Londres, Routledge, 2005, p. 117.

40. Les « comparaisons de bureau » (selon l'expression de Patrick Hassenteufel) sont ainsi légion dans la littérature sur l'extrême droite européenne. Pour une illustration récente, voir Pippa Norris, *Radical Right : Voters and Parties in the Regulated Market*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005.

l'initiative de Bruno Mégret et de Jean-Yves Le Gallou et réunissant un peu plus d'une trentaine de membres⁴¹.

Il importe tout d'abord de rappeler que la mise sur pied de cet « organe de réflexion⁴² » représente la « première manifestation de l'importance prise par le courant "Nouvelle droite" au sein du parti lepéniste⁴³ » : dans un contexte d'institutionnalisation accélérée de l'organisation frontiste, la création du CS – tout comme celle, à la même époque, de l'Institut de formation nationale (IFN, cf. *infra*) – marque en effet l'adoption d'une stratégie de réorientation culturelle de l'action politique du FN très clairement inspirée du « gramscisme de droite », théorisé par les néodroitistes du Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne (GRECE)⁴⁴ (dont on retrouve certains membres, comme Pierre Vial, Jean Haudry ou Jean Varenne, au sein du CS). Dans cette nouvelle optique stratégique où, comme le précise Bruno Mégret, « le combat des idées [...] soutient et inspire le combat politique⁴⁵ », le Conseil scientifique doit avoir pour mission non seulement de « conseiller le mouvement, ses dirigeants et son président », mais aussi de faire du parti « une force intellectuelle capable

41. Le CS réunit des intellectuels issus de la plupart des courants d'extrême droite (comme le contre-révolutionnaire Bernard Lugan, maître de conférences en histoire à l'Université Lyon III, ou le royaliste légitimiste Claude Polin, professeur de philosophie à l'Université Paris IV), mais aussi des scientifiques sans affiliation doctrinale connue (comme Jean Picard, physicien et chercheur au Commissariat à l'énergie atomique – CEA –, ou André Renoux, professeur à l'Université Paris XII, directeur du laboratoire de physique des aérosols et transfert des contaminations). Pour une analyse plus détaillée du rôle, de la production et du profil des membres de cette instance, voir Alexandre Dézé, « Justifier l'injustifiable. Fondements, place et fonctions du discours scientifique dans la propagande xénophobe du Front national », dans Philippe Hamman, Jean-Mathieu Méon et Benoît Verrier, *Discours savants, discours militants : mélange des genres*, Paris, L'Harmattan, 2002, p. 57-82.

42. Pour reprendre ici les termes de Jacques Robichez (président du Conseil scientifique – CS – de 1990 à 1999), « Avant-propos », dans Conseil scientifique du Front national, *Pour un nouveau protectionnisme*, Recueil des actes du 8^e colloque du CS du FN, Paris, Éditions nationales, 1993, p. 5.

43. Pierre-André Taguieff et Michèle Tribalat, *Face au Front national. Arguments pour une contre-offensive*, Paris, La Découverte, 1998, p. 39. Bruno Mégret et Jean-Yves Le Gallou sont tous deux membres du Club de l'horloge, qui forme avec le Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne (GRECE) la nébuleuse désignée par l'étiquette « Nouvelle droite ».

44. Voir sur ce point Pierre-André Taguieff, « La stratégie culturelle de la "Nouvelle droite" en France (1968-1983) », dans Robert Badinter *et al.*, *Vous avez dit fascismes ?*, Paris, Arthaud / Montalba, 1984, p. 13-117. Comme l'explique Bruno Mégret lors du premier cycle de conférence de l'Institut de formation nationale (IFN), il s'agit bien d'« engager et [de] mener plus loin le combat des idées, qui soutient et inspire le combat politique », dans Bruno Mégret, « L'identité en question », premier cycle de conférence de l'IFN, Paris, Maison des agriculteurs, 11 janvier 1989, cité par Maurice Olive, *Genèse et structure d'un discours partisan : le cas du Front national*, thèse de doctorat en science politique, Université d'Aix-Marseille III, 1995, p. 336.

45. Bruno Mégret, « L'identité en question », *op. cit.*

d'apporter sa contribution aux grands débats du moment »⁴⁶. En somme, comme le précise Jean-Marie Le Pen lors d'une allocution prononcée au 16^e colloque du Conseil, il s'agit bien pour le FN de disposer de « matière grise pour peaufiner ses analyses, moderniser son programme et donner une assise doctrinale à son action⁴⁷ ».

On aura compris ici les raisons pour lesquelles le Conseil scientifique constitue un terrain d'observation certes restreint mais privilégié du dispositif de production doctrinale du FN. Les objectifs *officiels* qui lui sont assignés laissent en effet supposer que le CS est voué à jouer un rôle important dans ce dispositif, en *amont* du processus de décision des orientations programmatiques du parti. Or, que nous révèle l'examen du fonctionnement du CS et du produit de l'activité de ses membres ? On remarque tout d'abord que seul un nombre limité d'intellectuels frontistes a réellement pris part aux activités du Conseil : ainsi, pour ne prendre que cet exemple, seuls 13 des 36 membres du Conseil ont publié au moins un article dans la « revue d'études » du CS, *Identité*, soit au total 40 articles. On note ensuite que ces intellectuels « actifs » entretiennent tous des rapports étroits avec l'autorité partisane : sur les 40 articles recensés, 31 ont été rédigés par 5 contributeurs uniquement – Yvan Blot (énarque, membre du bureau politique du FN), Pierre Vial (maître de conférences en histoire à l'Université Lyon III, membre du bureau politique du FN), Jean-Yves Le Gallou (énarque, membre du bureau politique du FN), Jacques Robichez (professeur émérite de littérature française à l'Université Paris IV, docteur ès lettres, président du Conseil scientifique du FN) et Pierre Milloz (énarque, docteur en droit et en science politique, vice-président du Conseil scientifique du FN). L'analyse de la production de ces intellectuels partisans permet enfin de mettre au jour les finalités de la création du CS, dont les expertises constituent bien une tentative de justification *a posteriori* du système de pensée frontiste, fondée sur l'ajustement des conclusions présentées comme scientifiques aux principes doctrinaux du parti. Ainsi, en préconisant « d'assurer aux Français la priorité de l'emploi » et

46. « Le Conseil scientifique en quelques mots », note de la délégation générale du FN, janvier 1990, p. 1, citée par Pierre-André Taguieff et Michèle Tribalat, *Face au Front national*, *op. cit.*, p. 39.

47. Jean-Marie Le Pen, « Indépendance alimentaire, indépendance nationale », dans Conseil scientifique du Front national, *Alimentation*, recueil des actes du 16^e colloque du CS du FN, Paris, Éditions Objectif France, 1999, p. 67.

« d'organiser le départ des immigrés pour réduire le nombre des demandeurs d'emplois »⁴⁸, le « rapport » établi par Pierre Milloz en 1991 sur *Les étrangers et le chômage en France* reprend deux des composantes du programme de la *préférence nationale*, dont la première mouture date de 1985. Pourtant, ce même rapport est mobilisé par les responsables partisans comme s'il constituait une source d'inspiration des orientations programmatiques du FN : « Le rapport Milloz, que personne n'a contesté, écrit Bruno Mégret dans *L'Alternative nationale*, estime [...] qu'au vu des chiffres officiels, c'est environ un million d'emplois actuellement occupés par des étrangers qui pourraient être aussitôt pourvus par des chômeurs français⁴⁹ ». Or, comme on le sait, l'équation « immigration = chômage » est travaillée par le parti depuis 1978, année où le Front national diffuse pour la première fois l'affiche « 1 million de chômeurs, c'est 1 million d'immigrés en trop ».

Deux enseignements doivent être tirés de cette brève analyse : tout d'abord, il est clair que la création du Conseil scientifique répond à un besoin de légitimation des fondements de la doctrine xénophobe du parti ; légitimation qui s'opère ici sur la base d'une appropriation et d'un usage politique des ressources académiques ou des titres à parler au nom de la science des savants du FN. Ensuite, il est manifeste que la contribution des intellectuels partisans à l'édifice doctrinal du FN s'avère au final relativement mineure, et qu'elle émane pour l'essentiel d'agents multipositionnés au sein de l'institution partisane, garants de son orthodoxie. De fait, ce que révèle en creux l'analyse du Conseil scientifique, c'est bien la force des logiques « ecclésiales »⁵⁰ du dispositif de production doctrinale du parti, sur lequel les dirigeants continuent d'exercer un monopole.

La question de l'« intensité idéologique » du FN

L'importance de l'idéologie au sein de l'organisation frontiste est plus souvent supposée qu'empiriquement démontrée. Pour tenter d'en prendre la

48. Pierre Milloz, *Les Etrangers et le chômage en France*, Paris, Éditions nationales, Centre d'études et argumentaires, 1991, p. 249-250.

49. Bruno Mégret, *L'Alternative nationale. Les priorités du Front national*, Paris, Éditions nationales, 1996, p. 83-84, cité par Pierre-André Taguieff et Michèle Tribalat, *Face au Front national*, *op. cit.*, p. 34.

50. Bernard Pudal, « La crise intellectuelle du communisme français, 1956-2003 », art. cité, p. 98.

mesure, il est possible de s'aider du concept d'« intensité idéologique »⁵¹ proposé par Jean Charlot. Pour l'auteur, un parti à forte intensité idéologique s'appuie sur un « ensemble cohérent et précis de dogmes » jouant un « rôle directif » central dans l'action. Il « forme les nouveaux militants » dans des « écoles de parti, les initient au rituel et à la langue du mouvement ». Il « possède à tous les échelons ses gardiens de la foi qui le rappellent au respect du dogme ». Enfin, il constitue une « sorte d'Église où la fidélité au dogme est plus impérative que la prise en compte des circonstances »⁵².

Que constate-t-on lorsqu'on applique cette grille de critères plus ou moins formalisée au Front national ? Tout d'abord, que l'idéologie frontiste se donne à lire à travers un corpus relativement dense d'ouvrages, de discours, d'argumentaires, de revues, etc., dans lesquels les fondements dogmatiques du parti sont assez longuement et précisément exposés : le dernier programme en date du FN ne fait pas moins de 435 pages⁵³ ; les seuls discours prononcés par Jean-Marie Le Pen entre 1980 et 1996 représentent un total de plus de 1 200 pages de textes⁵⁴. Ces fondements, qui se veulent à la fois « système d'explication du monde et doctrine pour l'action au service de la France et des Français⁵⁵ », apparaissent par ailleurs relativement cohérents dans le temps. Les premiers documents diffusés par le parti (le programme *Défendre les Français*, les affiches électorales des élections législatives de 1973) tracent déjà à grands traits les principes de la doctrine frontiste, organisés autour d'un programme narratif ternaire encore en vigueur aujourd'hui : a) la France est engagée dans un « processus de décadence intellectuelle, morale et physique⁵⁶ » ; b) les responsables de ce « péril majeur qui guette la France⁵⁷ » sont connus

51. Jean Charlot, *Les Partis politiques*, op. cit., p. 42-43.

52. Voir également Jean Charlot et Monica Charlot, « Les groupes politiques dans leur environnement », art. cité, p. 473.

53. Front national, *Pour un avenir français. Le programme de gouvernement du Front national*, Paris, Godefroy de Bouillon, 2001.

54. Maryse Souchard, Stéphane Wahnich, Isabelle Cuminal et Virginie Wathier, *Le Pen, les mots*, op. cit., p. 17.

55. Front national, *Pour un avenir français*, op. cit., p. 181 (nous faisons référence ici à la version électronique du texte, téléchargeable depuis le site Internet du parti : <http://www.frontnational.com/pdf/programme.pdf>). Sur l'idéologie du FN comme « idéologie totale », voir Guy Birenbaum, *Le Front national en politique*, op. cit., p. 301 et suiv. ; Bernard Pudal, « Les identités "totales" : quelques remarques à propos du Front national », dans CURAPP, *L'Identité politique*, Paris, PUF, 1994, p. 199.

56. Texte de base du Front national, 1973.

57. *Ibid.*

(la « majorité usée et corrompue », le « communisme ruineux, utopique et oppresseur », « l'immigration », la « pornographie », la « drogue », le « laxisme », « l'insécurité »⁵⁸) ; c) la « droite sociale, nationale et populaire » incarne la seule voie possible de « salut ». La structure doctrinale de base du FN s'est certes depuis lors développée et précisée, mais elle est restée globalement inchangée dans ses fondements⁵⁹. Exposée au fil d'une imposante littérature, la doctrine frontiste est également inculquée, au sein de l'organisation, à travers un « système formel de socialisation et de formation (écoles de parti, stages, universités d'été)⁶⁰ ». Faiblement structuré dans les années 1970, ce système s'est nettement professionnalisé sous l'impulsion de Bruno Mégret, à la fin des années 1980, avec la création de l'Institut de formation nationale (IFN). Composé d'une trentaine de formateurs, l'IFN intervient à « cinq niveaux complémentaires de formation militante » pour « apprendre à se battre avec ses idées, pour ses idées »⁶¹ : les conférences du soir bimensuelles ; les stages de formation des cadres (un week-end par mois) ; les journées décentralisées de formation des militants ; les stages techniques d'expression orale ; les universités d'été⁶². L'objectif de ce dispositif n'est pas seulement d'encourager la formation des agents partisans mais bien de travailler également à l'homogénéisation doctrinale du FN, d'en faire, selon les termes de Bruno Mégret, « un véritable courant de pensée », une « famille politique ayant sa propre vision du monde, de l'avenir de notre pays, de l'organisation de la société et du destin de notre peuple »⁶³. Magali Boumaza s'est intéressée de près à cette « entreprise de formation politique, militante et doctrinale⁶⁴ » auprès des jeunes du parti. Elle souligne notamment l'importance de

58. Pour reprendre les thèmes développés dans une affiche-texte de 1973.

59. Voir également sur ce point Maryse Soucard, Stéphane Wahnich, Isabelle Cuminal et Virginie Wathier, *Le Pen, les mots*, *op. cit.*

60. Michel Offerlé, *Les Partis politiques*, *op. cit.*, p. 38.

61. Front national, 1972-1992. *Le Front national a vingt ans*, APFN, 1992, p. 19.

62. En 1996, Bruno Mégret réorganise le système de formation frontiste et complète l'IFN par une École des cadres destinée aux futurs élus frontistes. Pour un descriptif des activités de cette instance, voir Michel Soudais, *Le Front national en face*, Paris, Flammarion, 1996, p. 252-255.

63. Bruno Mégret, « L'identité en question », *op. cit.*, p. 336 et p. 341. Au moment de la scission du FN, Jean-Marie Le Pen accuse notamment Bruno Mégret d'avoir mené son « action de subversion, de séduction et d'intrigue auprès des élus grâce à [cet] organisme [...] assez bien doté financièrement et qui permet d'inviter les gens dans les grands hôtels, de leur offrir à dîner ». Voir *L'Humanité*, 11 décembre 1998. Intégré après la scission à l'organigramme du Mouvement national républicain de Bruno Mégret, l'IFN n'existe plus à ce jour.

64. Magali Boumaza, « Le Front national et la formation des jeunes : l'échec d'une tentative d'homogénéisation de cultures politiques », communication au colloque de l'Association française de science politique sur *Les tendances récentes de l'étude des partis politiques dans la science*

l'université d'été du Front national de la Jeunesse (FNJ) comme moment contribuant à « l'intensification de la transmission des savoirs et du sentiment d'appartenance à un groupe soudé afin de forger une identité forte⁶⁵ ». Assistant à l'une de ces universités (en juillet 2000, après la scission du FN), elle rend compte de la diversité des techniques d'inculcation (conférence, entraînement au discours, joutes oratoires, etc.) qui permettent au final d'assurer une « solide formation doctrinale⁶⁶ ». Comme le suggère Frédérique Matonti, on aura donc raison, dans le cas du FN, de prendre le terme de formation au « sens fort. Former un militant ou un cadre, c'est le rendre conforme à l'image qu'un parti souhaite présenter de lui-même, c'est pour ce faire l'imprégner progressivement [...] des idées du parti, de sa langue au point qu'elle lui devienne "naturelle"⁶⁷ ».

L'intensité idéologique du FN doit encore être mesurée à l'aune de l'attachement que ses membres manifestent à l'égard de la doctrine, du rôle et de l'importance qu'ils lui accordent comme guide pour l'action. Concernant tout d'abord les cadres du parti, on dispose des résultats d'une enquête réalisée lors du 9^e congrès national du FN, en mars 1990. Dans cette enquête, respectivement 83 % et 92 % des délégués frontistes déclarent être d'accord avec les items suivants : « Mon parti a besoin de fondements idéologiques pour définir ses objectifs et sa politique » ; « Mon parti devrait toujours rester fidèle à ses objectifs et à ses principes même si cela doit entraîner une perte de voix »⁶⁸. De tels résultats ne sont de prime abord guère surprenants. On peut en effet s'attendre à ce que les cadres d'un parti accordent quelque importance à l'idéologie comme fondement de leur action ou comme bien symbolique, et qu'ils se montrent plutôt respectueux de l'orthodoxie doctrinale. Mais en même temps, on ne saurait ignorer que les membres d'un parti trouvent aussi dans l'attachement qu'ils manifestent à l'idéologie « le moyen objectif d'occulter les avantages qu'ils

politique française : organisations, réseaux, acteurs, Institut d'études politiques de Paris, 31 janvier et 1^{er} février 2002, p. 4.

65. *Ibid.*, p. 14.

66. Voir également Magali Boumaza, *Le Front national et les jeunes de 1972 à nos jours. Hétérodoxie d'un engagement partisan juvénile : pratiques, socialisations, carrières militantes et politiques à partir d'observations directes et d'entretiens semi-directifs*, thèse de doctorat de science politique, Université Robert-Schuman, Institut d'études politiques de Strasbourg, 2002.

67. Frédérique Matonti, « Le Front national forme ses cadres », *Genèses*, 10, 1993, p. 136-137.

68. Voir Piero Ignazi et Colette Ysmal, « New and Old Extreme Right Parties. The French Front National and the Italian Movimento Sociale », *European Journal of Political Research*, 22 (1), 1992, p. 101-121.

s'approprient à travers leur action politique⁶⁹ ». De fait, même si en regard des critères proposés par Jean Charlot, le FN peut sans doute être défini comme un parti à forte intensité idéologique, on prendra garde de rappeler que ce parti constitue aussi une entreprise politique et de ne pas supposer que les actions de ses membres seraient, plus que dans d'autres partis, purement motivées par des éléments d'ordre idéologique. De ce point de vue, il serait erroné de lire les nombreux conflits qui ont surgi au FN depuis sa création comme s'articulant autour de la seule question du respect (ou non) de l'orthodoxie doctrinale. Comme dans les autres partis, ces conflits ressortissent également de la lutte pour les postes internes qui, « retraduite et vécue dans la logique de l'organisation⁷⁰ », tend à s'envelopper de « rationalisation idéologique⁷¹ » pour mieux en occulter les logiques objectives.

Concernant ensuite le rapport à l'idéologie des militants⁷², que nous apprennent les quelques études qualitatives existantes ? Tout d'abord, que l'idéologie proclamée *du* parti ne constitue pas nécessairement un facteur explicatif du soutien en faveur du FN : au terme d'une vaste enquête de terrain, Daniel Bizeul affirme ainsi « qu'il s'en faut de beaucoup qu'il y ait un alignement de tous les militants sur [les] théories »⁷³ du FN ; concernant notamment la xénophobie, élément central de la « morphologie idéologique⁷⁴ » du parti, Valérie Lafont note que « l'engagement d'une toute petite partie des militants uniquement [peut] être interprété à partir de catégories directement liées à l'altérité en termes de race ou de nationalité⁷⁵ ». Ensuite, aussi banal que ce constat puisse paraître,

69. Daniel Gaxie, « Économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, 27 (1), février 1977, p. 153.

70. *Ibid.*, p. 152.

71. Angelo Panebianco, « Imperativi, conflitti interni e ideologia nei partiti comunisti », *Rivista italiana di scienza politica*, 9 (3), 1979, p. 527.

72. Concernant les électeurs, voir notamment Jacqueline Blondel et Bernard Lacroix, « Pourquoi votent-ils Front national ? », dans Nonna Mayer et Pascal Perrineau (dir.), *Le Front national à découvert*, *op.cit.*, p. 150-168 ; Nonna Mayer, *Ces Français qui votent FN*, *op. cit.* ; Pascal Perrineau, *Le symptôme Le Pen. Radiographie des électeurs du Front national*, Paris, Fayard, 1997 ; Guy Michelat, Michel Simon, « Appartenances de classe, dynamiques idéologiques et vote Front national », *La Pensée*, 345, 2006, p. 35-45.

73. Daniel Bizeul, *Avec ceux du FN. Un sociologue au Front national*, Paris, La Découverte, 2003, p. 284.

74. Michael Freedon, « Political Concepts and Ideological Morphology », *Journal of Political Philosophy*, 2 (2), 1994, p. 140-164.

75. Valérie Lafont, « Lutter contre l'immigration et s'engager au Front national », dans Pascal Perrineau (dir.), *Les Croisés de la société fermée. L'Europe des extrêmes droites*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2001, p. 170.

l'idéologie du FN, telle qu'elle se donne à voir à travers les programmes ou les discours, est inégalement investie et maîtrisée par ceux qui soutiennent le parti. Néanmoins, comme le souligne Violaine Roussel, « même les individus les plus "dominés", habités par un fort sentiment d'incompétence politique [...], se révèlent capables d'emprunter des éléments du discours officiel des leaders pour justifier leur adhésion et leur action. On constate ici les effets de la reconnaissance et de la diffusion de certains thèmes ou mots au sein des jeux médiatique, politique et intellectuel⁷⁶ ». En outre, comme le suggère Ivan Bruneau dans son enquête sur de jeunes militants frontistes, à niveau de compétence et d'engagement politiques à peu près égal, le rapport à l'idéologie peut encore varier et prendre des formes diverses en fonction de la socialisation et des trajectoires individuelles⁷⁷. Il importe donc, au final, d'insister sur l'hétérogénéité des modalités d'investissement et de réception de l'idéologie au sein même du FN – un constat qui conduit encore une fois à relativiser le point de vue unifiant des approches classificatoires.

Idéologie et stratégies

On comprend ici un peu mieux l'importance de saisir l'idéologie au prisme des usages pluriels qui en sont faits. Une telle perspective conduit encore à s'intéresser aux rapports entre idéologie partisane et stratégie politique. Comme le suggère Pierre Ansart, c'est « dans l'organisation et le déroulement des stratégies politiques que devrait se repérer le plus adéquatement l'insertion des systèmes idéologiques. C'est en effet dans les actions politiques [...] que pourraient se vérifier le plus clairement les fonctions particulières des idéologies et leurs conséquences spécifiques⁷⁸ ».

Pour Herbert Kitschelt, les options stratégiques d'un parti se situent sur un continuum théorique compris entre deux logiques : une « logique de compétition électorale » nécessitant l'ajustement de l'organisation interne, du programme et de

76. Violaine Roussel, « Les logiques plurielles de l'engagement au Front national », *Contretemps*, 8, septembre 2003, p. 85 ; voir également Violaine Roussel, « Labels politiques et construction de l'identité militante : le cas du Front national », dans Michel Dobry (dir.), *Le Mythe de l'allergie française au fascisme*, op. cit., p. 237-277.

77. Ivan Bruneau, « Un mode d'engagement singulier au Front national. La trajectoire scolaire effective d'un fils de mineur », *Politix*, 15 (57), p. 183-211.

78. Pierre Ansart, « Idéologie stratégique et stratégie politique », *Cahiers internationaux de sociologie*, 63, 1977, p. 224.

la stratégie aux conditions du marché politique afin de maximiser les soutiens du parti, et une « logique de représentation du noyau militant » fondée sur le respect et l'expression des fondements de l'orthodoxie doctrinale⁷⁹. Ces deux logiques sont perçues comme fonctionnant sur un mode conflictuel, opposant aux différents échelons du parti « pragmatistes », « lobbyistes » et « idéologues ». Ce schéma n'est certes pas sans évoquer certaines typologies duales fondées sur la question du rapport à l'idéologie (entre « parti de patronage » et « parti de principes »⁸⁰ ; « parti pragmatique » et « parti idéologique »⁸¹ ; « parti d'électeurs » et « parti de militants »⁸²). Mais en comparaison de ces typologies, le continuum de Herbert Kitschelt présente l'intérêt de ne pas figer les partis dans des catégories. En outre, à l'inverse des théories évolutionnistes des partis, il permet d'envisager la probabilité qu'une organisation puisse évoluer vers une logique de représentation du noyau militant.

On a déjà tenté de démontrer ailleurs que l'institutionnalisation du Front national (ainsi que celle d'autres partis d'extrême droite) gagnait à être relue à la lumière des implications de cette dynamique conflictuelle entre *logique électorale* et *logique doctrinale*, et du travail d'ajustement permanent effectué au niveau du parti entre *stratégie d'adaptation* et *stratégie de démarcation*⁸³. Nous empruntons cette dernière catégorie à Guy Birenbaum⁸⁴, tout en lui donnant un sens légèrement différent. Concrètement, pour le FN, l'application d'une stratégie de démarcation revient à se placer aux « limites extrêmes⁸⁵ » du système politique, et à en jouer par l'usage d'un discours radical puisant dans les fondements de l'orthodoxie doctrinale (racisme explicite, remise en cause des principes et des valeurs démocratiques, révisionnisme, exaltation de l'héritage politique et culturel de l'extrême droite historique, etc.), et d'un répertoire d'action potentiellement

79. Herbert Kitschelt, *The Logics of Party Formation. Ecological Politics in Belgium and West Germany*, Ithaca (N.Y.), Cornell University Press, 1989, p. 41.

80. Max Weber, *Économie et société*, Paris, Pocket, 1995 [2^e éd.], p. 372.

81. Voir notamment Andrew J. Milnor, « Ideology », dans Andrew J. Milnor (ed.), *Comparative Political Parties : Selected Readings*, New York (N.Y.), Thomas Y. Crowell Company, 1969, p. 101-110.

82. Jean Charlot, *Le Phénomène gaulliste*, *op. cit.*, p. 63-66.

83. Voir Alexandre Dézé, « Between Adaptation, Differentiation and Distinction : Extreme Right Parties within Democratic Political Systems », dans Cas Mudde et Roger Eatwell (eds), *Western Democracies and the New Extreme Right Challenge*, *op. cit.*, p. 119-140.

84. Voir Guy Birenbaum, *Les Stratégies du Front national : participation au champ politique et démarcation*, mémoire de DEA de sociologie politique, Université Paris I, 1985.

85. Guy Birenbaum, « Le Front national à l'Assemblée (1986-1988) : respect et subversion de la règle du jeu parlementaire », *Politix*, 5 (20), 1992, p. 102.

illégaliste. À l'inverse, l'adoption d'une stratégie d'adaptation consiste à s'inscrire dans une logique explicite d'intégration au jeu politique. Ce processus implique notamment de se conformer aux règles et aux contraintes institutionnelles de la compétition politique. L'examen du moment-crédation du FN offre à cet égard un point de vue privilégié pour observer les différentes étapes de la fabrique d'un produit partisan issu d'un groupuscule nationaliste-révolutionnaire (Ordre nouveau) ouvertement anti-système, qu'il s'agisse des modalités d'invention d'une nouvelle étiquette politique, du travail d'élaboration et de mise en forme d'une offre programmatique électorale, de la sélection des candidats et des porte-parole ou du contrôle du discours partisan. De même, l'analyse de l'abondante production graphique du FN entre 1984 et 1988 (dont 56 affiches recensées) s'avère particulièrement propice pour mettre au jour les mécanismes de mise aux normes du discours frontiste à l'heure où le parti enregistre ses premiers succès électoraux. Sur le plan formel, l'iconographie témoigne très clairement de l'adoption des techniques de marketing graphique, avec l'élaboration d'une « ligne graphique » permanente, la disparition progressive des « affiches-texte » militantes, la réduction du discours graphique à quelques slogans simples et l'articulation de la propagande autour de ce que ses responsables nomment « l'image Le Pen »⁸⁶. Sur le fond, le travail d'euphémisation réalisé autour de la notion de « préférence nationale » illustre assez bien la nécessité, pour le FN, d'adapter ses fondements idéologiques aux normes de l'expression politique en vigueur⁸⁷.

On se gardera de concevoir ces deux registres (adaptation et démarcation), que l'on peut situer aux deux extrémités d'un même continuum stratégique, comme potentiellement créateurs d'un « dilemme ». Le Front national, comme toute organisation partisane, n'est pas une entité unifiée dotée d'une volonté propre : de fait, les logiques d'adaptation et de démarcation y cohabitent, soit qu'elles s'expriment dans des arènes distinctes (sphère médiatique *versus* sphère militante, par exemple), soit qu'elles soient mises en œuvre à des échelles différentes (pragmatisme local *versus* radicalisme des porte-parole nationaux),

86. Voir Alexandre Dézé, « L'image en questions. Retour sur une enquête de réception du discours graphique du Front national », dans Pierre Favre, Olivier Fillieule, Fabien Jobard (dir.), *L'Atelier du politiste*, Paris, La Découverte, 2007, p. 313-330.

87. Voir sur ce point Pierre-André Taguieff, « L'identité nationale saisie par les logiques de racisation. Aspects, figures et problèmes du racisme différentialiste », *Mots*, 12, 1986, p. 91-116.

soit encore qu'elles soient portées simultanément par des individus ou des fractions différentes au sein du parti. L'approche idéologique a alors pour ambition d'analyser et de mieux comprendre ces dynamiques différenciées.

Cette contribution n'avait d'autre objectif que d'indiquer quelques pistes et repères pour appréhender le phénomène partisan à partir de sa dimension idéologique. Ce bref aperçu permet de prendre la mesure du caractère faiblement formalisé de ce type d'approche, dont la finalité consiste souvent à décrire la vision du monde des partis pour en établir une classification en familles politiques. On a tenté ici de souligner l'importance de dépasser ce genre d'analyse qui tend à s'épuiser dans la recherche d'une essence partisane. Pour être traitée comme un objet d'étude sociologique, il importe ainsi que l'idéologie soit mise en relation avec les pratiques des acteurs, et que l'on s'intéresse à ses modalités de production, d'inculcation et de réception. En adoptant une telle perspective, on se donne ainsi les moyens non seulement d'enrichir la connaissance du phénomène frontiste mais aussi d'éviter les écueils d'une lecture idéaliste oublieuse des pratiques dans lesquelles s'incarne tout système doctrinal⁸⁸.

88. Je tiens à remercier Florence Haegel, Sophie Maurer et Jérôme Heurtaux pour leurs précieuses remarques sur une première version de ce texte.